



## A retenir

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Le 3<sup>ème</sup> traitement obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence est à réaliser entre le **23 juillet et le 2 août 2021**.

### EUDEMIS

Vol en cours. Pontes en **zones précoces**.

### OÏDIUM

Faible progression dans les parcelles déjà atteintes.

### MILDIU

La maladie se stabilise.

### Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolide en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambres d'agriculture de  
l'Aude, du Gard, de  
l'Hérault/ADVAH, des  
Pyrénées-Orientales,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
IFV, FREDON Occitanie,  
DRAAF Occitanie

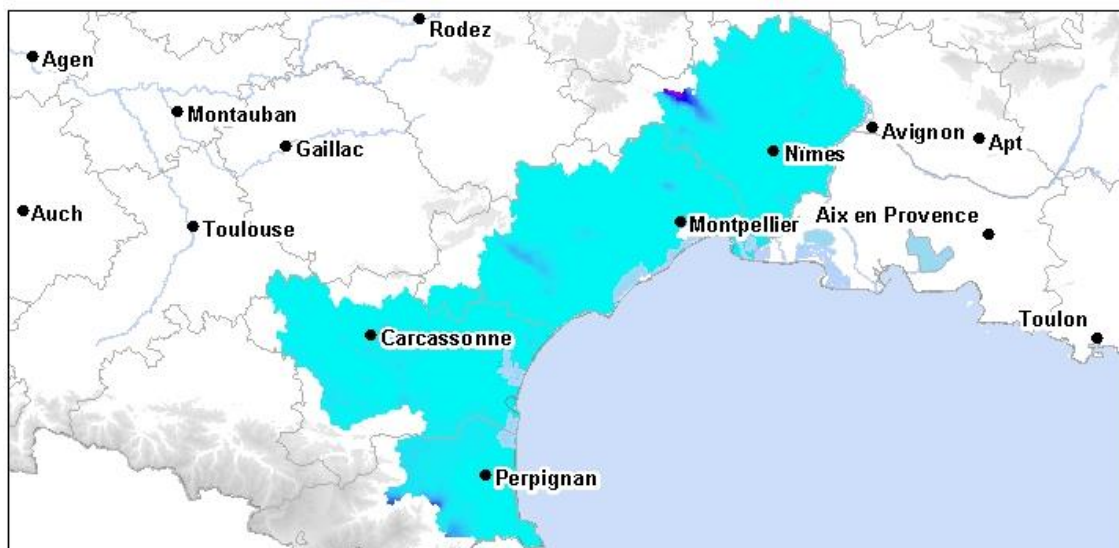
### Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne »](#) :
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

# PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 19/07/2021 au 25/07/2021 – échelle du min au max (0 à 76 mm)  
Source IFV

		19-juil.	20-juil.	21-juil.	22-juil.	23-juil.	24-juil.	25-juil.
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	0,1
	CAZILHAC	0	0,7	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0,2	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0,1	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	0	0,3	0	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0
PO	ESTAGEL	0	1,2	0	0	0	0	0
	LAROCHE-DES-ALBERES	0	0	0	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0,8	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0
	RODES	0	2,1	0	0	0	0	0



4210725:  
mini=0.0mm - maxi=75.6mm

Valeur  
Elevée : 80  
Faible : 0

# STADES PHENOLOGIQUES

## × Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**,
- à « **fin véraison** » (stade 37 ou BBCH 89) sur parcelles précoces **en zone précoce**.

Les stades dominants sont « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) et « **mi-véraison** » (stade 36 ou M ou BBCH 85).



Stade « *mi véraison* »  
(stade 36 ou M ou BBCH 85)

# CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

## • Eléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,



Symptômes sur cépage blanc (à gauche) et cépage rouge (à droite)

- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

## • Situation aux vignobles

### × Aude

Présence de larves sur l'ensemble du vignoble. La maladie est visible dans de nombreux secteurs du département.

### × Gard

Des symptômes sont observés au vignoble.

### × Hérault

Quelques adultes de cicadelle de la flavescence dorée sont relevés dans les pièges. Des symptômes sont observés au vignoble.

### × Pyrénées-Orientales

De nombreuses cicadelles sont encore observées dans le vignoble départemental.

De nombreux symptômes sont facilement visibles au vignoble.

**Évaluation du risque** : Le 3<sup>ème</sup> traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser dans la période du **23 juillet au 2 août 2021**.

Pour toute information, consulter le site de la [DRAAF Occitanie](#) ainsi que les [arrêtés préfectoraux relatifs aux traitements obligatoires](#).

## TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Le vol est en cours de démarrage sur le secteur Littoral et Est du département.

- × **Gard**

Le vol de la 3<sup>ème</sup> génération se poursuit. Les captures sont irrégulières selon les secteurs. Des pontes fraîches et en évolution sont observées en Costières.

- × **Hérault**

Le vol de 3<sup>ème</sup> génération démarre dans les zones précoces.

Les toutes premières pontes fraîches sont observées depuis le 23 juillet en zone précoce (Caussiniojous, Laurens). De nouvelles pontes étaient visibles le 26 juillet à Lieuran-Cabrières et Villemagne l'Argentière.

- × **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 3<sup>ème</sup> génération est en cours sur le secteur de la Plaine (Nord et Sud Tech), Cru Banyuls, Aspres 1<sup>ers</sup> coteaux, Moyenne Vallée de l'Agly.

Les dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs de la Plaine (Nord et Sud Tech) et Cru Banyuls. Ces dépôts de pontes peuvent, par endroit, être important.

**Évaluation du risque** : Surveillez vos pièges, le dépôt des pontes et leur stade d'évolution.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Aude**

A ce jour les captures restent faibles.

- × **Gard**

Cette semaine des captures de faible intensité sont notées dans le Bassin Alésien et en Vallée du Rhône Sud et une nouvelle intensification des captures dans les pièges au Sud du département (Costières et Sables) est observée.

Des dégâts sur grappes sont observés depuis la semaine dernière en Costières et dans les Sables est ce, notamment quand il y a présence de Botrytis ou perforations de 2<sup>ème</sup> génération d'Eudémis. On note également des débuts d'attaques sur des parcelles infestées par des cochenilles.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais. Les effectifs sont en progression et importants, notamment dans la Basse Vallée de l'Hérault en zone littorale.

Les premiers dégâts sur grappes sont observés dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont capturés dans les pièges du réseau. Leur nombre augmente légèrement

Les premières larves sont observées sur les secteurs du Rivesaltais, du Littoral et des Aspres 1<sup>ers</sup> coteaux.

**Évaluation du risque** : Surveillez le vol et les larves.

- **Cochylis** (*Eupoecilia ambiguella*)

- × **Gard**

Quelques papillons sont toujours observés dans les pièges du Bassin Alésien.

**Évaluation du risque** : Surveillez les pièges et les dépôts de pontes.



## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

On note l'apparition de nouvelles contaminations principalement sur grappes sur cépages sensibles dans les secteurs tardifs.

#### × Gard

Comme la semaine dernière, la grande majorité des parcelles reste saine à ce jour. Les symptômes sur grappes ne sont en progression que dans les parcelles déjà atteintes depuis quelques semaines. Les grappes saines à ce jour le resteront.

#### × Hérault

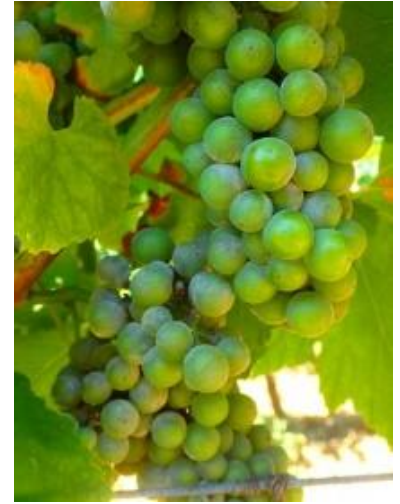
Cette semaine, dans les situations où la maladie était présente, on note encore une légère évolution de la maladie. Dans les situations plus tardives, la progression sur grappes est moyenne à forte.

Localement, l'attaque est peut être forte avec jusqu'à 100 % de grappes présentant des symptômes avec jusqu'à 52 % d'intensité d'attaque. Des baies fendues sont visibles et engendrent des préjudices sur la récolte.

#### × Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles et grappes sont toujours visibles dans de nombreuses parcelles. Sur grappes, de nombreuses parcelles présentent des symptômes importants.

**Evaluation du risque :** cette semaine la maladie est en faible progression dans les parcelles déjà atteintes, sur grappes essentiellement. La période de sensibilité à l'oïdium est toujours en cours dans les parcelles tardives mais la sensibilité de la vigne à la maladie décroît jusqu'à véraison complète des grappes. Surveiller les symptômes notamment sur baies.



Oïdium sur grappe

## MILDIU (*Plasmopara viticola*)

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

Absence de nouvelles contaminations sur l'ensemble du département. Très localement dans les parcelles déjà atteintes des fructifications face inférieure sont toujours visibles sur feuilles malgré une baisse significative de la virulence dans l'ensemble des parcelles.

#### × Gard

La situation est stable depuis la semaine dernière, quelques nouveaux symptômes sont observés sur feuille de même que du mildiou mosaïque. Les symptômes sont très peu actifs.

La présence de rot brun peut être localement importante et notamment dans les secteurs les plus touchés par la maladie : Sommiérois, Bassin Alésien et le Nord de la Vallée du Rhône.

#### × Hérault

De rares nouveaux symptômes (mildiou mosaïque) sont notés au vignoble cette semaine. Les anciennes taches sont encore légèrement fructifiées. Le rot brun reste visible et les baies se dessèchent. La maladie se stabilise dans tout le vignoble.

#### × Pyrénées-Orientales

Quelques contaminations très limitées sur feuilles ont pu se produire sur les secteurs où ont eu lieu les derniers épisodes orageux.



Faciès « rot brun »

Nous sommes, dans les secteurs précoces, à la véraison qui marque la fin de la sensibilité des grappes à la maladie.

- **Données de la modélisation** ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 26 juillet)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque <b>modélisé</b> Mildiou	Le risque mildiou <b>modélisé</b> est globalement fort sur toute la région.	Le risque <b>modélisé</b> est en diminution à 7 jours, notamment sur les départements du Gard, des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.
Contaminations	<p>De nouvelles contaminations <b>épidémiques</b> ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 juillet sur : Cru Banyuls, Plaine Sud Tech.</li> </ul> <p><u>Etat des contaminations au 26 juillet sur vignoble non traité :</u>            FTA* &gt;5% sur : Littoral, Costières, Sables, Vallée du Rhône Sud, Vivarais, Aspres, Cru Banyuls            FTA* &gt;10% sur : Corbières Occidentales, Minervois Est, Minervois ouest, Minervois, Hautes Vallées de l'Agly, Plaine Sud Tech            FTA* &gt;20% sur : Carcassonnais, Vallée du Rhône Nord, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Moyenne Vallée de l'Hérault,            FTA* &gt;30% sur : Limouxin, Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Montpellierais, Fenouillèdes,            FTA* &gt;40% sur : Cabardès, Malepère,            FTA* &gt;50% sur : Hauts Coteaux,            FTA* &gt;60% sur : Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois,            FTA* &gt; 80% : Garrigues Ouest,            Les autres secteurs non nommés ci-dessus affichent donc des FTA&lt;5%</p>	<p>Compte tenu des conditions météorologiques annoncées :</p> <p>De nouvelles contaminations <b>épidémiques</b> ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 26 juillet sur : Cru Banyuls, Plaine Sud Tech</li> </ul> <p>Aucune évolution sur le reste des secteurs.</p> <p>Au 26 juillet, seul le secteur Moyenne Vallée de l'Agly n'aura pas encore déclenché les 1<sup>ères</sup> contaminations épidémiques.</p> <p><u>Etat des contaminations au 2 août sur vignoble non traité (simulations avec les prévisions du jour) :</u>            Aucune évolution des FTA entre le 26 juillet et le 2 août.</p> <p><u>Sorties de taches :</u>            Peu d'évolution de sorties sur la semaine à venir. Quelques nouvelles sorties issues des contaminations du 26 juillet sur le Cru Banyuls et Plaine Sud Tech annoncées autour du 31 juillet.</p>

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

\*FTA : Fréquence Théorique d'Attaque sur témoin non traité (% organes contaminés)

**Evaluation du risque** : Les conditions climatiques actuelles (chaudes et sèches) ne sont pas favorables à un développement de la maladie. Les symptômes ont donc peu ou pas progressé depuis la semaine dernière.

Le risque sur baies régresse progressivement à partir de fermeture de la grappe. Toutefois, la plante peut subir des dégâts jusqu'à la fermeture de la grappe/début véraison.

**Mesures prophylactiques** : raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Gard**

Comme la semaine dernière, sur les parcelles touchées, aucun nouveau symptôme n'est observé ce début de semaine.

Les contaminations potentielles issues des pluies des 11 et 12 juillet peuvent s'extérioriser dans les prochains jours.

### × Hérault

Pas d'évolution de la maladie : pas de nouveau symptôme (feuilles et grappes) observé cette semaine. Les anciennes taches restent visibles.

### × Pyrénées-Orientales

Pas de nouveaux symptômes observés.

**Evaluation du risque :** Surveiller l'évolution des symptômes.

## POURRITURE GRISE *(Botrytis cinerea)*

### • **Éléments de biologie** *(Source Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée 2020/2021)*

Le champignon pénètre par les micro-blessures.

Les baies non mûres peuvent résister au champignon grâce à la présence d'un inhibiteur de l'enzyme qui dégrade les parois cellulaires.

Le développement de la maladie est plus rapide à partir du début de la véraison. En effet, dans la baie, la concentration en sucres et l'équilibre en sels minéraux sont favorables au développement de la pourriture grise.

### • **Situation au vignoble**

#### × Gard et Hérault

Pas d'évolution cette semaine. Les symptômes sur grappes, associés ou non à des perforations de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis, sont toujours observés sur quelques parcelles.

**Evaluation du risque :** Surveiller l'apparition des symptômes, notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

*Mesures prophylactiques :* Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...) aèrent les grappes et permettent de diminuer la durée d'humectation.

Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-coeurs et augmentent l'entassement du feuillage.

## ASPERGILLUS CARBONARIUS

### × Gard et Hérault

Les premiers symptômes des champignons responsables de l'ochratoxine A sont observés dans le vignoble. Ils sont souvent associés à des perforations d'eudémis de 2<sup>ème</sup> génération.

## MALADIES DU BOIS

### × Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble. Le nombre de souches exprimant des symptômes progresse.

**Évaluation du risque :** Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

## CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

### × Vignoble régional

Des larves sont visibles dans quelques parcelles du réseau sans dépasser le seuil indicatif de risque. Des symptômes de grillures sont visibles.

**Évaluation du risque** : A ce jour, le risque est très faible.

**Seuil indicatif de risque** : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

## COCHENILLES

### × Gard et Hérault

Des cochenilles farineuses sont ponctuellement notées sur grappes.

### × Pyrénées-Orientales

La présence de cochenilles est observée dans le vignoble départemental. Elles étaient très peu présentes jusqu'à cette semaine.



Cochenille Lécanine (à gauche) et Cochenille farineuse (à droite)

**Évaluation du risque** : le risque est lié à l'historique de la parcelle.

## ACARIENS

### × Hérault

Des acariens nuisibles sont notés avec quelques dégâts.

**Évaluation du risque** : dans les parcelles à risque, surveiller l'évolution des populations d'acariens nuisibles et utiles.

**Seuil indicatif de risque** : 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Périss SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.